

PROJET DE DIVISION

N° : 24161m-02

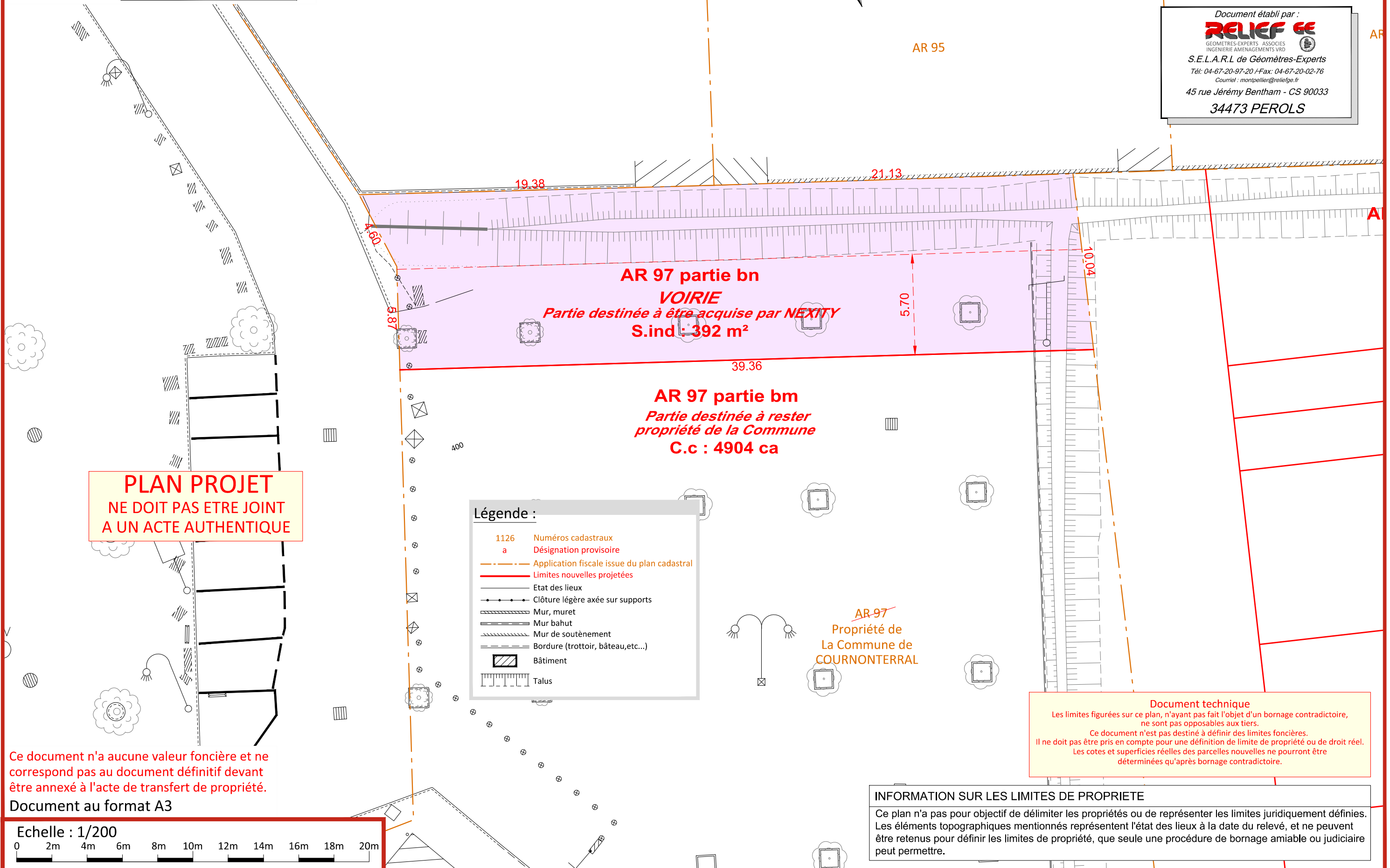
INDICE B

AR 96

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le 10/10/2025
ID : 034-213400880-20251003-D2025_73-DE



Document établi par :
RELIEF GE
GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
INGENIERIE AMENAGEMENTS VRD
S.E.L.A.R.L de Géomètres-Experts
Tél: 04-67-20-97-20 / Fax: 04-67-20-02-76
Courriel : montpellier@reliefge.fr
45 rue Jérémy Bentham - CS 90033
34473 PEROLS



PLAN PROJET
NE DOIT PAS ETRE JOINT
A UN ACTE AUTHENTIQUE

Légende :

- 1126 Numéros cadastraux
- a Désignation provisoire
- Application fiscale issue du plan cadastral
- Limites nouvelles projetées
- Etat des lieux
- Clôture légère axée sur supports
- Mur, muret
- Mur bahut
- Mur de soutènement
- Bordure (trottoir, bateau, etc...)
- Bâtiment
- Talus

Ce document n'a aucune valeur foncière et ne correspond pas au document définitif devant être annexé à l'acte de transfert de propriété.

Document au format A3



Document technique
Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.
Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.
Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.
Les cotes et superficies réelles des parcelles nouvelles ne pourront être déterminées qu'après bornage contradictoire.

INFORMATION SUR LES LIMITES DE PROPRIETE
Ce plan n'a pas pour objectif de délimiter les propriétés ou de représenter les limites juridiquement définies. Les éléments topographiques mentionnés représentent l'état des lieux à la date du relevé, et ne peuvent être retenus pour définir les limites de propriété, que seule une procédure de bornage amiable ou judiciaire peut permettre.